



Goodflag (ex Lex Persona) accompagne les entreprises dans leur transition vers la facturation électronique obligatoire dès 2026

Dans le cadre de l'adaptation à l'exigence progressive de facturation électronique, en vigueur à compter du 1er septembre 2026, Goodflag, prestataire de services de confiance, spécialisé dans la signature électronique, accompagne les entreprises françaises dans leur mise en conformité. Cette réforme, cruciale pour l'État, vise à améliorer la transparence et la traçabilité des transactions commerciales, un domaine dans lequel de nombreuses entreprises se trouvent encore en difficulté en raison d'une mauvaise application des règles actuelles.

Un besoin urgent de sensibilisation et d'accompagnement

Selon le 4ème baromètre de la facture électronique (Generix Group, juillet 2023), plus de 90 % des entreprises considèrent cette nouvelle réglementation comme une véritable opportunité de transformation, permettant d'améliorer la qualité des données échangées et de réduire les délais de paiement.

Bien que 70 % des TPE et PME soient déjà équipées de logiciels de facturation, une étude réalisée par Regate avec l'institut CSA montre que seulement **11 % des entreprises savent correctement éditer une facture électronique, et 57 % d'entre elles ignorent les délais de mise en œuvre de cette réforme à venir**. Cela souligne l'importance d'un accompagnement adapté pour répondre aux nouvelles exigences légales.

Un cadre législatif en pleine transformation

Depuis 2020, les collectivités ainsi que les entreprises en contrat avec l'État **doivent déjà émettre des factures numériques via la plateforme Chorus Pro**. La nouvelle réglementation implique la transmission généralisée de factures certifiées et structurées par l'ensemble des acteurs. Ainsi, les entreprises privées devront passer par une plateforme de dématérialisation partenaire (PDP) ou un opérateur de dématérialisation (OD) facilitant le prélèvement direct de la TVA par l'État.

Initialement prévue pour juillet 2024, **l'entrée en vigueur a été repoussée à septembre 2026 pour les grandes entreprises et les ETI, et à 2027 pour les autres entreprises, permettant une mise en place progressive**.

Une réforme aux objectifs multiples

- Lutter contre la fraude à la TVA
- Renforcer la compétitivité des entreprises grâce à la dématérialisation
- Réduire les délais de paiement et les charges administratives
- Fournir une vision en temps réel de l'activité des entreprises

Goodflag, un allié stratégique pour les entreprises

Goodflag se positionne comme un acteur clé dans cette transition. Grâce à son expertise et à ses solutions innovantes, elle aide les TPE et PME à anticiper et à tirer pleinement parti de cette réforme pour optimiser leur gestion. En outre, la loi de finances 2023 autorise l'utilisation du **cachet électronique qualifié** pour sécuriser les factures électroniques, un élément indispensable pour garantir la sécurité des transactions et la conformité légale. Goodflag, spécialiste en la matière, reste un partenaire incontournable pour les entreprises souhaitant sécuriser leurs opérations de facturation et se conformer aux nouvelles obligations en toute sérénité.

« Bien que la nouvelle réglementation soit bien accueillie par une partie des entreprises françaises, qui reconnaissent son utilité pour progresser en transformation digitale, elle soulève aussi des préoccupations concernant la confidentialité. En effet, avec comme argument principal la lutte contre la fraude à la TVA, elle impliquera un accès systématique aux données commerciales des entreprises » **précise David Coridun, directeur général de Goodflag.**



À propos

Goodflag est un prestataire de services de confiance qualifié, spécialisé dans la signature électronique, fondé en France en 2005. Avec un siège social à St-André-les-Vergers dans l'Aube, l'entreprise compte près de 40 collaborateurs déployés sur tout le territoire français. Goodflag s'est donnée pour mission de développer et de renforcer la confiance dans les échanges dématérialisés. Pour cela, elle possède une expertise pointue, approfondie et multidimensionnelle couvrant les domaines technique, fonctionnel et juridique, s'appuyant sur une équipe d'experts dédiés et une longue expérience dans le secteur.

L'entreprise propose des solutions de signature électronique qui couvrent les 3 niveaux de signatures électroniques eIDAS, qui permettent de produire des millions de signatures électroniques par mois de manière simple, sécurisée et en totale conformité avec la réglementation. Goodflag accompagne une variété d'organisations publiques, des grandes administrations aux collectivités territoriales, en passant par les EPIC. Dans le secteur privé, ses solutions trouvent leur application dans divers domaines de l'économie tels que l'industrie, la finance, la grande distribution, les services et l'énergie.

En 2023, Goodflag innove en proposant la première solution de signature qualifiée à distance 100% française.

Certifications, qualifications et labels de Goodflag : Certifiée ISO 27001:2017 et HDS (Hébergeur de Données de Santé à caractère personnel) / Labellisée FnTC CEV génération et vérification de 2D-Doc / Certifiée ETSI EN 319 411-1 LCP / Qualifiée eIDAS ETSI EN 319 421 pour l'horodatage / Qualifiée eIDAS ETSI EN 319 411-2 QCP-n-qscd pour la délivrance de certificats de signature électronique.

Pour plus d'informations : <https://goodflag.com/>

Contacts presse

Citron Plume RP

Marie Heckenbenner - marie.heckenbenner@citronplume.fr - 01 44 71 90 92 / 06 26 81 63 05

Anthea Roger - anthea.roger@citronplume.fr - 01 43 67 01 21 / 06 19 02 62 13

Caroline Dijon - caroline.dijon@citronplume.fr - 07 88 70 90 93